



Synode
du 18 au 20 juin 2023 à Olten

fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS : Rapport d'activité et comptes annuels 2022

Proposition

Le Synode prend connaissance du rapport d'activité et des comptes annuels 2022 de la fondation fondia.

Berne, le 12 avril 2023
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil
La présidente La directrice de la chancellerie
Rita Famos Hella Hoppe



fondia

Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Eglise évangélique réformée de Suisse

Rapport d'activité 2022

Nombre croissant de demandes et *annus horribilis* sur les marchés financiers

D'importantes pertes comptables dans les placements *versus* un nombre croissant de demandes de soutien: ainsi peut se résumer la situation de fondia en 2022.

En effet, durant l'exercice 2022, la grande volatilité des marchés financiers a péjoré le patrimoine de la fondation, alors que parallèlement le Conseil de fondation devait traiter un nombre de demandes sensiblement supérieur à celui de l'année précédente. Ainsi, en 2022, 64 dossiers ont été soigneusement examinés et CHF 659'600.- alloués à divers projets diaconaux. Comme en 2021 déjà, ce montant dépasse de près de 10% le budget annuel de soutiens financiers fixé à CHF 600'000.-.

Le Conseil de fondation a pour ligne de conduite de financer aussi largement que possible tous les projets qui remplissent les critères, afin que leur mise en œuvre soit efficace - tout particulièrement en cette période sensible d'après-covid. Comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessous, le Conseil de fondation a aussi refusé beaucoup de demandes, c'est-à-dire de projets n'entrant pas dans les critères de fondia. Le Conseil de fondation recommande aux personnes qui veulent déposer une demande dont la conformité n'est pas certaine de prendre préalablement contact avec le secrétariat de fondia ou avec un-e membre du Conseil.

Vue d'ensemble des demandes

	2022	2021
Dossiers déposés, au total	64	55
- provenant de Suisse allemande	52	44
- provenant de Suisse romande	12	11
Projets soutenus	34	33
Projets refusés	27	16
Projets retirés	3	6
Soutien annuel total alloué	CHF 659'600	CHF 661'500



Façonner l'avenir ensemble plutôt que chacun-e pour soi ...

... tel est l'un des slogans des *caring communities*. Le Conseil de fondation a constaté que beaucoup de paroisses s'intéressent à l'approche dite des « communautés bienveillantes ». La Conférence Diaconie Suisse a également travaillé sur ce sujet ces dernières années. Est-ce la raison pour laquelle ce type projets paroissiaux se multiplie ?

Le Réseau Caring Communities Suisse donne des communautés bienveillantes la description suivante: « le *care* (ou «le souci des autres») est présent dans tous les domaines de la vie. Qu'il s'agisse de l'enseignement, de l'accueil des enfants ou de l'accompagnement des personnes âgées, dans la vie professionnelle ou dans le voisinage. Les *caring communities* ou communautés de soutien réunissent des personnes qui se soutiennent mutuellement dans la vie quotidienne. Les communautés se créent là où des personnes s'engagent pour la vie communautaire et la cohésion sociale. » (extrait de la brochure « Caring Communities », Une introduction aux communautés bienveillantes ou communautés de soutien, Conférence Diaconie Suisse de l'EERS, 2021, page 8).

En 2022, fondia a notamment soutenu les projets communautaires «KulturPunkt» de Coire, la «Kirche in der Stahlgießerei» à Schaffhouse, «Wohnen im Papierhof» à Werdenberg, le «Café unter den Bäumen» de Hérisau et le «Third Place» à Studen. Toutes ces initiatives ont en commun de faire émerger des centres de rencontre de quartier, dans lesquels des personnes d'âges et d'horizons différents peuvent se retrouver et participer à l'élaboration de solutions à leurs besoins spécifiques tout en bénéficiant de soutiens compétents. Tous ces projets ont été lancés ou co-crésés par des paroisses, à l'exception de celui de Werdenberg porté par une association diaconale locale. En 2022, fondia a soutenu des projets s'inscrivant dans la démarche de communautés bienveillantes pour un montant total de CHF 180'000.-.

De petits bijoux diaconaux

La Fondation est aussi régulièrement sollicitée pour des projets avec de très petits budgets mais ayant un grand impact pour les bénéficiaires. C'est ainsi que fondia a contribué à la réussite des projets suivants :

A Aarau, l'entraide protestant suisse (EPER) gère deux lieux d'accueil : le «Café-Pause» ,destiné prioritairement aux personnes âgées ayant dû fuir l'Ukraine, et le «Café Churha Berhan», ouvert aux hommes âgés érythréens. Les deux lieux fonctionnent avec des services d'interprétation - vers le russe et l'ukrainien, pour l'un, et vers le tigrinya, pour l'autre. Ils ont pour but d'améliorer les conditions de vie socio-sanitaires des migrants et des migrantes afin que ces personnes puissent vieillir en gardant leur dignité et la plus grande autonomie possible.

Les cours de yoga organisés dans la paroisse de Berne-Bethléem pour les femmes précarisées ayant peu de pratique sportive et maîtrisant mal la langue allemande («Yoga für bewegungsunerfahrene, sozioökonomisch benachteiligte Frauen mit wenig Deutschkenntnissen») sont un autre exemple de micro-projet diaconal. Dans ce cadre



spécifique, les participantes peuvent bouger, se détendre, gagner en assurance et faire partie d'un groupe tout en améliorant leur image corporelle.

À La-Tour-de-Trême (Bulle) ce sont de nouveaux ateliers, alliant arts et spiritualité, qui ont vu le jour. Ils s'adressent aux parents solos ainsi qu'aux personnes âgées, migrantes, précarisées ou ayant un handicap ; toutes peuvent y pratiquer la peinture, le Land Art, la danse, le théâtre ou la photographie en fonction de leurs besoins spécifiques. Il devient ainsi possible d'expérimenter, en Eglise, de nouvelles expressions de la foi et de la spiritualité.

Finances

En ce qui concerne les marchés financiers, 2022 restera dans les annales comme une année fortement marquée par les crises géopolitiques, l'inflation et le changement de politique monétaire des banques centrales. C'est aussi l'une des pires années boursières depuis longtemps. Partout dans le monde, les indices boursiers ont chuté de deux chiffres. Même les obligations, réputées pour être des placements sûrs y compris en période difficile, n'ont pas résisté et leur valeur a reculé en raison de la très rapide augmentation des taux d'intérêts. En 2022, sa politique de diversification des placements, poursuivie jusqu'ici avec beaucoup de succès, n'a permis à fondia d'éviter des pertes.

Les effets de rattrapage après la pandémie, des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement ainsi que l'augmentation massive des prix des matières premières après l'attaque de l'Ukraine par la Russie ont généré une forte inflation aux USA et en Europe. En Suisse, le taux d'inflation est resté relativement modéré puisqu'il a atteint 2,8 %. Les banques centrales ont réagi en abandonnant leur politique monétaire expansive. Alors que la banque centrale américaine augmentait, en 5 paliers successifs, son taux directeur jusqu'à 4,5 %, en Europe et en Suisse, c'est la période des taux négatifs qui a brusquement pris fin. En fin d'année, le taux directeur de la Banque nationale suisse (BNS) se situait autour de 1 %. Il est à espérer que le temps des taux négatifs est définitivement révolu.

Fin 2022, les placements en titres détenus par fondia valaient CHF 24 millions. Avec les liquidités et les créances à court terme, il en résulte un total d'actifs circulants de CHF 24,6 millions. Comparé à la situation en début d'exercice, ce montant - qui correspond également à l'ensemble des avoirs, respectivement de la somme d'actifs apparaissant au bilan - a diminué de CHF 4,2 millions. Cela s'explique principalement par la performance négative du portefeuille d'investissement de -12,69 % (après déduction des frais de gestion). Pour comparaison, fin 2022 l'index LPP Pictet 2015-40 était de -13.86 % (avant déduction des frais). Il y a dix ans, fondia a confié la gestion de son patrimoine à la Banque cantonale zurichoise (ZKB). Depuis lors, grâce à des placements selon un profil de risques bien équilibré, la performance annuelle brute s'est élevée en moyenne à 3,98 %, la performance moyenne nette (frais déduits) à 3,5 %.



Le compte de pertes et profits 2022 présente un déficit de CHF 1'073'738.- après prélèvement de CHF 2'500'000.- sur la réserve de fluctuation sur titres judicieusement alimentée durant les bonnes années. Outre les soutiens alloués pour un total de CHF 644'600.-, les charges d'exploitation de fondia comprennent des frais de personnel et d'administration s'élevant à CHF 113'406.-. La différence de CHF 15'000.- entre les CHF 659'600.- de contributions de soutien accordées durant l'exercice 2022 et la somme de CHF 644'600.- pour contributions de soutien comptabilisée dans les pertes et profits s'explique par la dissolution d'une provision caduque, le projet soutenu ayant été abandonné. Il en résulte un déficit de CHF 1'831'744.- (bénéfice de CHF 815'819.- en 2021). Les fonds propres diminuant d'autant, ils sont désormais de CHF 22'931'511.- et ils ont donc baissé de 7,4 % par rapport à l'exercice précédent. En fin d'exercice 2022, les fonds propres sont inférieurs de 3,2 % au capital de fondation initial.

Jusqu'à cette très exceptionnelle année 2022, les finances de fondia ont toujours évolué en progressant, ce qui lui permet de soutenir le travail diaconal de manière efficace. Ainsi, au cours de ces 15 dernières années, plus de CHF 9 millions ont été investis dans des projets sociaux d'Eglise, ainsi que dans l'innovation et la consolidation de ce champ d'action. Durant cette même période, le capital de base est resté pratiquement intact. La gestion de fortune se fait selon des critères de durabilité et inclut le respect des objectifs climatiques et de baisse des émissions de CO2.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation a tenu ses 3 séances habituelles, en mars, septembre et novembre.

Les membres de la Commission des finances, d'une part, et celles de la Commission d'examen des demandes, d'autre part, se réunissent avant les séances plénières afin de préparer leurs contributions au prochain ordre du jour. La Commission des finances traite de sujets comme le bouclage annuel, le budget, l'évaluation des risques ou encore la stratégie de placement. La Commission d'examen des demandes étudie les dossiers de demande ; elle vérifie si les projets correspondent aux critères de fondia et élabore à l'intention du Conseil de fondation des recommandations quant aux montants à octroyer.

Esther Gaillard faisait partie du Conseil de fondation en tant que déléguée de l'EERS (Eglise Evangélique Réformée de Suisse). S'étant retirée, au 31 décembre 2022, du Conseil de l'EERS elle a, par conséquent, aussi quitté celui de fondia. Qu'elle trouve ici l'expression de notre vive reconnaissance pour son grand engagement en faveur de fondia. La personne qui la remplacera sera désignée en juin 2023 par le Synode de l'EERS.

En novembre 2022, le Synode de l'EERS a réélu tous les autres membres du Conseil de fondation pour une nouvelle législature de quatre ans, conformément à l'article VII des statuts. L'EERS a également confirmé Rosemarie Manser dans sa fonction de présidente du Conseil de fondation de fondia.



En 2023, le Conseil de fondation se compose donc de :

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens, vice-présidente
- Andreas Burri, Gränichen
- Roland Frey, Bremgarten bei Bern
- Jacqueline Lavoyer-Bünzli, Peseux
- Annina Policante-Schön, St. Gall
- Stephan Schranz, Kirchberg
- Simon Wyss, Bolligen

Collaboration avec la Conférence Diaconie Suisse

Le Conseil de fondation et la Conférence Diaconie Suisse ont décidé de renforcer leur collaboration. Il est prévu de dégager ensemble un thème-clé pour une période déterminée, de l'approfondir sur le plan méthodologique et de soutenir financièrement des projets en lien avec ce sujet. Un large processus participatif dans les Églises permettra de définir la thématique des années à venir. La mise en pratique de cette nouvelle façon de travailler sera précisée en 2023.

Secrétariat central

Depuis mi-janvier 2022, Silvia Schönfelder a repris le poste de directrice de fondia. Le Conseil de fondation est impressionné par la façon très professionnelle et clairvoyante dont elle remplit cette fonction.

Remerciements

Comme toujours, Brigitte Genoux a été la « bonne âme » de fondia. Elle prépare les dossiers avec soin et répond de façon sûre et compétente à toutes les questions qui se posent. Le Conseil de fondation la remercie chaleureusement pour son travail.

La Présidente remercie tous les membres du Conseil pour leur engagement, honoré dans la bonne humeur, sans complications inutiles et avec efficacité.

Pour conclure, le Conseil de fondation, dans son ensemble, adresse ses cordiaux remerciements aux paroisses et aux organisations partenaires pour leur grand engagement sur le terrain. Il espère qu'en 2023, aussi, de nouvelles idées et de beaux projets diaconaux verront le jour et que beaucoup de demandes parviendront à fondia.



Berne, le 28 mars 2023

La présidente:

Rosemarie Manser

La directrice:

Silvia Schönfelder



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

**fondia – Fondation pour la promotion de la
diaconie communautaire dans le cadre de
l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS)
Berne**

**Rapport de l'organe de révision
au conseil de fondation sur les
Comptes annuels 2022**

10892

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Guemligen, le 16 mars 2023

T+R SA

Daniel Zingg
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Bernhard Leiser
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

BILANZ / BILAN		31.12.2022	31.12.2021
AKTIVEN / ACTIFS		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Bank		531'850.27	1'174'630.74
<i>Comptes banque</i>			
Wertschriften	3.1	24'003'328.00	27'034'489.00
<i>Titres</i>			
Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs		<u>24'535'178.27</u>	<u>28'209'119.74</u>
<i>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>			
Verrechnungs- und Quellensteuern		21'306.98	21'229.19
<i>Impôt anticipé et impôt à la source</i>			
Übrige kurzfristige Forderungen /		<u>21'306.98</u>	<u>21'229.19</u>
<i>Autres créances à court terme</i>			
Hypothekarisch gesicherte Darlehen	3.3	0.00	500'000.00
<i>Prêts hypothécaires</i>			
Finanzanlagen / <i>Immobilisations financières</i>		<u>0.00</u>	<u>500'000.00</u>
Aktive Rechnungsabgrenzungen		1'795.50	1'795.50
<i>Compte de régularisation actif</i>			
Aktive Rechnungsabgrenzungen /		<u>1'795.50</u>	<u>1'795.50</u>
<i>Compte de régularisation actif</i>			
UMLAUFVERMOGEN / <i>ACTIFS CIRCULANTS</i>		<u>24'558'280.75</u>	<u>28'732'144.43</u>
TOTAL AKTIVEN / <i>TOTAL DES ACTIFS</i>		<u>24'558'280.75</u>	<u>28'732'144.43</u>

BILANZ / BILAN		31.12.2022	31.12.2021
PASSIVEN / PASSIFS		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Kreditoren <i>Créanciers</i>		1'620.00	20'669.55
Rückstellung gesprochene Unterstützungsbeiträge <i>Provision pour contributions de soutien accordées</i>	3.4	575'600.00	426'700.00
Passive Rechnungsabgrenzungen <i>Compte de régularisation passif</i>		49'550.00	21'520.00
Kurzfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à court terme</i>		<u>626'770.00</u>	<u>468'889.55</u>
Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Provision pour réserves de fluctuation sur titres</i>	3.2	1'000'000.00	3'500'000.00
Langfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à long terme</i>		<u>1'000'000.00</u>	<u>3'500'000.00</u>
FREMDKAPITAL / FOND ^S ETRANGERS		<u>1'626'770.00</u>	<u>3'968'889.55</u>
Stiftungskapital <i>Capital de fondation</i>		<u>23'684'075.41</u>	<u>23'684'075.41</u>
Vortrag aus dem Vorjahr / <i>Solde reporté de l'exercice précédent</i>		1'079'179.47	263'360.59
Jahresergebnis / <i>Résultat de l'exercice</i>		-1'831'744.13	815'818.88
Gewinn- / Verlustvortrag / <i>Report bénéfiques / pertes d'exploitation</i>		<u>-752'564.66</u>	<u>1'079'179.47</u>
EIGENKAPITAL / FOND ^S PROPRES		<u>22'931'510.75</u>	<u>24'763'254.88</u>
TOTAL PASSIVEN / TOTAL DES PASSIFS		<u>24'558'280.75</u>	<u>28'732'144.43</u>

ERFOLGSRECHNUNG <i>COMPTE DE PERTES ET PROFITS</i>	2022	2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Ertrag Obligationen <i>Rendements sur obligations</i>	31'318.71	32'999.09
Ertrag Aktien <i>Rendements sur actions</i>	175'499.09	174'634.60
Ertrag Immobilienfonds <i>Rendements sur fonds immobiliers</i>	36'202.17	33'020.95
Übrige Zinserträge/-aufwände <i>Autres produits / charges d'intérêts</i>	1'880.98	7'407.80
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Diff. de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur les comptes en devises étrangères</i>	4'776.05	11'348.07
Realisierte Kursgewinne <i>Bénéfices de cours boursiers réalisés</i>	4'712.59	267'838.72
Unrealisierte Kursgewinne <i>Bénéfices de cours boursiers non réalisés</i>	5'719.81	1'876'454.95
Finanzertrag / <i>Produits financiers</i>	<u>260'109.40</u>	<u>2'403'704.18</u>
Spesen Wertschriften <i>Frais titres</i>	-2'276.06	-2'152.38
Management Fee <i>Management Fee</i>	-86'770.30	-89'138.10
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Diff. de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur les comptes en devises étrangères</i>	-28.71	-3'707.79
Realisierte Kursverluste <i>Pertes de cours boursiers réalisées</i>	-409'967.48	-18'430.99
Unrealisierte Kursverluste <i>Pertes de cours boursiers non réalisées</i>	-3'334'805.23	-186'582.34
Auflösung / Bildung Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Dissolution / attribution de réserves de fluctuation sur titres</i>	2'500'000.00	-500'000.00
Finanzaufwand / <i>Charges financières</i>	<u>-1'333'847.78</u>	<u>-800'011.60</u>
Finanzerfolg / <i>Produits financiers nets</i>	<u>-1'073'738.38</u>	<u>1'603'692.58</u>

ERFOLGSRECHNUNG <i>COMPTE DE PERTES ET PROFITS</i>	2022	2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Unterstützungsbeiträge laufendes Jahr bezahlt <i>Contributions de soutien payées durant l'exercice</i>	-495'700.00	-562'050.00
Veränderung Rückstellung Unterstützungsbeiträge <i>Modification provision pour contributions de soutien allouées</i>	-148'900.00	-99'450.00
Unterstützungsbeiträge / <i>Contributions de soutien</i>	<u>-644'600.00</u>	<u>-661'500.00</u>
Löhne <i>Salaires</i>	-14'400.00	-14'400.00
Übrige Löhne <i>Autres salaires</i>	-748.00	-2'248.60
AHV/ALV/IV/EO <i>AVS/AC/AI/APG</i>	-1'568.90	-1'860.90
Entschädigungen und Spesen Sitzungen <i>Indemnisations et frais liés aux séances</i>	-21'214.60	-19'793.10
Personalaufwand / <i>Charges du personnel</i>	<u>-37'931.50</u>	<u>-38'302.60</u>
Beiträge <i>Cotisations</i>	-115.00	-115.00
Externe Buchhaltung <i>Comptabilité externe</i>	-18'416.70	-19'418.30
Sekretariat von Graffenried <i>Secrétariat von Graffenried</i>	-41'308.65	-33'000.75
Revision <i>Révision</i>	-3'931.05	-3'723.35
Rechts- und Beratungsaufwand <i>Frais juridiques et frais de consultation</i>	-4'216.15	-4'407.90
IT / Website <i>Informatique / site internet</i>	-630.30	-21'071.40
Kommunikation <i>Communication</i>	-4'450.00	-4'803.00
Sonstiger Aufwand <i>Autres charges</i>	-2'406.40	-1'531.40
Übriger betrieblicher Aufwand / <i>Autres charges d'exploitation</i>	<u>-75'474.25</u>	<u>-88'071.10</u>
JAHRESERGEBNIS / <i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	<u><u>-1'831'744.13</u></u>	<u><u>815'818.88</u></u>

ANHANG / ANNEXE 2022

1. Allgemeine Angaben und Erläuterungen zur Stiftung *Indications générales et commentaires relatifs à la fondation*

1.1 Name, Rechtsform, Domizil / *Nom, forme juridique, domicile*

Unter dem Namen "fondia - Stiftung zur Förderung der Gemeindediakonie in der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz (EKS)" besteht eine Stiftung im Sinne von Artikel 80 ff des Schweizerischen Zivilgesetzbuches. Die Stiftung hat ihren Sitz in Bern.

Sous le nom "fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS)" il est constitué une Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La Fondation a son siège à Berne.

1.2 Zweck / *But de la Fondation*

Die Stiftung ist ein Werk der Diakonie im evangelischen Sinn und damit dem Dienst an Hilfsbedürftigen verpflichtet. Ihr Zweck ist die Initiierung, Förderung und Unterstützung sozialkirchlicher Tätigkeiten in neuen Aufgabenbereichen. Die Stiftung soll sich dabei insbesondere in den Dienst hilfsbedürftiger Frauen stellen und deren Interessen vertreten.

La Fondation est une oeuvre de diaconie, au sens évangélique du terme et, de ce fait, vouée au service des personnes en situation de précarité. Son but est l'initiation, la promotion et le soutien d'activités sociales de l'Eglise dans de nouveaux domaines.

La Fondation se mettra en particulier au service des femmes en situation de précarité et représentera leurs intérêts.

1.3 Stiftungsrat / *Conseil de Fondation*

Manser Rosemarie, Eich		Präsidentin / <i>Présidente</i>
Rudaz-Kägi Liliane, Thierrens		Vizepräsidentin / <i>Vice-Présidente</i>
Burri Andreas, Gränichen		Mitglied / <i>Membre</i>
Frey Roland, Bremgarten b. Bern		Mitglied / <i>Membre</i>
Gaillard-Zybach Esther, Féchy	bis 31.12.22	Mitglied / <i>Membre</i>
Lavoyer-Buenzli Jacqueline Angela, Peseux		Mitglied / <i>Membre</i>
Policante-Schön Annina, St. Gallen		Mitglied / <i>Membre</i>
Schranz Stephan, Kirchberg		Mitglied / <i>Membre</i>
Wyss Simon, Bolligen		Mitglied / <i>Membre</i>
Schönfelder Silvia, Unterentfelden	ab 15.1.22	Geschäftsführerin / <i>Secrétaire général</i>

ANHANG / ANNEXE 2022

1.4 Stiftungsvermögen / *Patrimoine de la Fondation*

Das Stiftungskapital von CHF 23'684'075.41 ist nach den allgemein anerkannten Regeln einer sorgfältigen, professionellen Vermögensanlage und unter angemessener Berücksichtigung ethischer Kriterien zu verwalten. Der Stiftungsrat regelt die Einzelheiten in einem Anlagereglement.

Le capital de la fondation de CHF 23'684'075.41 doit être géré conformément aux règles généralement reconnues de rigueur et de professionnalisme en matière d'investissement et en tenant compte de façon adéquate de critères éthiques. Les détails sont réglés dans un règlement des placements élaboré par le Conseil de Fondation.

1.5 Reglemente / *Règlements*

- Anlagereglement vom 26.11.2019 / *Règlement des placements du 26.11.2019*
- Spesenreglement vom 6.8.2012 / *Règlement de remboursements des frais du 6.8.2012*
- Stiftungsstatuten vom 11.11.2021 / *Statuts du 11.11.2021*
- Organisationsreglement vom 14.9.2020 (Genehmigung der Synode der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz vom 5./6.9.2021) / *Règlement d'organisation du 14.9.2020 (approbation du Synode de l'Eglise évangélique réformée de Suisse du 5./6.9.2021)*

1.6 Anzahl Mitarbeitende / *Nombre de collaborateurs et collaboratrices*

Weniger als 10 Vollzeitstellen.
Moins de 10 emplois à plein temps.

2. Angaben über die in der Jahresrechnung angewandten Grundsätze *Informations sur les principes appliqués pour établir les compte annuels*

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Rechts, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung (Art. 957 bis 962 OR) erstellt.

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, et en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Die Bilanzierung erfolgt grundsätzlich zu Nominalwerten. Die Wertschriften werden zu Marktwerten erfasst.

Le bilan est établi aux valeurs nominales. Les titres sont pris en compte au cours du marché.

ANHANG / ANNEXE 2022

3. Erläuterungen der Positionen der Bilanz
Commentaires relatifs aux positions du bilan

3.1 Wertschriften / Titres	31.12.2022	31.12.2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Obligationen in CHF / <i>obligations en CHF</i>	4'617'844.00	5'035'532.00
Obligationen FW (teilweise gehedgt) <i>obligations devises étrangères (couvertes partiellement)</i>	5'205'288.00	4'708'937.00
Aktien Schweiz / <i>actions suisses</i>	5'298'501.00	7'084'509.00
Aktien Ausland / <i>actions étrangères</i>	3'059'461.00	3'699'612.00
Alternative Anlagen / <i>investissements alternatifs</i>	2'949'873.00	3'305'591.00
Immobilienfonds / <i>fonds immobilier</i>	2'872'361.00	3'200'308.00
Total Wertschriften / <i>Total des titres</i>	<u>24'003'328.00</u>	<u>27'034'489.00</u>

Ausweis der Vermögensverwaltungskosten gemäss ZKB <i>Publication des frais de gestion de fortune selon ZKB</i>	0.49%	0.57%
---	-------	-------

3.2 Berechnung der Wertschwankungsreserve <i>Calcul de la réserve de fluctuation sur titres</i>	31.12.2022	31.12.2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Stand der Wertschwankungsreserve <i>Montant de la réserve de fluctuation sur titres au 1.1.</i>	3'500'000.00	3'000'000.00
Auflösung/Bildung zulasten der Erfolgsrechnung <i>Dissolution/attribution à la charge du compte de pertes et profits</i>	-2'500'000.00	500'000.00
Wertschwankungsreserve <i>Réserve de fluctuation sur titres</i>	<u>1'000'000.00</u>	<u>3'500'000.00</u>

Die reglementarsiche Wertschwankungsreserve übersteigt die gesetzlich maximal zulässige Höhe gemäss Art. 960b, Abs. 2 OR im Berichtsjahr um CHF 995'000 / *La réserve de fluctuation sur titres excède le plafond légal au sens de l'art. 960b, al. 2 CO de CHF 995'000 durant l'exercice sous revue.*

ANHANG / ANNEXE 2022

3.3 Hypothekarisch gesichertes Darlehen
Prêts hypothécaires

Zinssatz 2022: 1,5% / 2021: 1,5%
 Darlehensnehmerin: Stiftung suchttherapiebärn, Bern
 Sicherstellung: Namensschuldbriefe CHF 500'000, I. Rang, Wohnliegenschaft in Bern
 Darlehen zurückbezahlt am 31.3.2022
Taux d'intérêt 2022: 1,5% / 2021: 1,5 %
Emprunteuse: Fondation suchttherapiebärn, Berne
Garantie: cédules hypothécaires nominatives CHF 500'000, 1er rang, immeuble résidentiel à Berne
Prêt remboursé le 31.3.2022

3.4 Rückstellung für gesprochene Unterstützungsbeiträge
Provision pour contributions de soutien allouées

Auf den Bilanzstichtag waren folgende
 Unterstützungsbeiträge gesprochen, noch nicht ausbezahlt
A la date de la clôture du bilan les contributions de soutien suivantes ont été accordées, pas encore versées aux bénéficiaires:

	31.12.2022	31.12.2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Für / pour 2020	0.00	15'000.00
Für / pour 2021	0.00	7'200.00
Für / pour 2022	58'700.00	264'800.00
Für / pour 2023	343'800.00	139'700.00
Für / pour 2024	173'100.00	0.00
	<u>575'600.00</u>	<u>426'700.00</u>